



PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 7 juillet 2023

FEUX DE VÉGÉTAUX ET DE FORÊT

Mesures préventives contre les départs de feux de récoltes en Moselle Vigilance sur les feux de forêt

Les conditions météorologiques et hydrologiques actuelles et les prévisions pour les prochains jours (forte hausse des températures, baisse de l'humidité de l'air) sont propices aux risques de feux de récoltes.

Alors que les moissons sont en cours, Laurent Touvet, préfet de la Moselle, recommande aux agriculteurs de respecter les consignes suivantes afin de lutter contre les feux de récoltes :

- se munir de moyens de protection à proximité de leurs engins en activité (extincteur adapté au risque, moyen de communication afin de prévenir les services de secours de tout départ de feu, déchaumeuse prête à intervenir) ;
- privilégier les travaux de récoltes le matin ou le soir, voire à travailler la nuit si les conditions d'humidité sont favorables ;
- limiter selon la réalité du risque, les travaux agricoles réalisés avec des engins motorisés, de 13h00 à 18h00.

Par ailleurs, les promeneurs et forestiers doivent maintenir leur vigilance et respecter les consignes de prudence dans les forêts où le risque de départs de feux est actuellement modéré. Le dimanche 9 juillet, une attention particulière sera portée aux massifs du pays de Bitche et de Sarreguemines où le risque est le plus élevé.

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -

Contacts presse

Amélia Guyot : 06 18 36 20 07

Loïcia Lepage : 06 85 23 33 90

Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr

9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle
Service départemental de la
communication interministérielle